

La Seine et l'Yonne

Comme dit la chanson,
« Pour aller à Suresnes, ou bien à Charenton, tout le long de la Seine, on passe sous les ponts... »

Oui... Mais Non !

Car ce serait bien l'Yonne qui passe à Paris

Morvandiaux à vos crayons, il faut trouver de nouvelles paroles à cette chanson.

L'Yonne est donc aussi responsable de ce qui se passe à Paris, c'est l'occasion d'en parler.

Sommaire	Page
Différence entre Rivière et Fleuve	<u>02</u>
Histoire de la Seine	<u>03</u>
Histoire de l'Yonne.....	<u>05</u>
Les parcours Seine / Yonne.....	<u>07</u>
Bon, on change les noms ?	<u>08</u>
Les crues de la Seine	<u>10</u>
Les crues de l'Yonne.....	<u>11</u>
Les crues de l'Yonne à Montreuilon.....	<u>12</u>
Les prémices de mesures de protection de crues à Paris.....	<u>13</u>
Les mesures de protection de crues	<u>14</u>
Le niveau de la Seine sous surveillance permanente	<u>16</u>
A quoi correspond la hauteur d'eau au Zouave du Pont de l'Alma ?.....	<u>17</u>
Que sont devenus les copains du Zouave du Pont de l'Alma ?	<u>18</u>
Sources documentaires	<u>21</u>



Départ de l'accès aux sources depuis le « Port des Lamberts »



Difference entre Rivière et Fleuve

Pour faire très court :

Rivière :

C'est un cours d'eau de petite ou moyenne importance qui s'écoule sur ou sous terre.

Une rivière se jette soit dans une autre rivière, dans un fleuve (c'est alors un affluent), ou dans un lac.

Suivant le lieu et ses caractéristiques elle peut aussi s'appeler ruisseau, torrent, gave...

Fleuve :

Sa différence majeure avec une rivière est qu'il se jette toujours dans la mer.

La France compte une cinquantaine de fleuves, des cours d'eau se jetant directement dans la mer (Méditerranée, Atlantique, Manche), les plus connus étant bien sur la Loire, la Seine (quoi que...), la Garonne, le Rhône et le Rhin.

Les autres sont des fleuves côtiers parmi lesquels nous pouvons citer « La Rance » et sa célèbre usine marée motrice.

Confluence :

C'est le lieu de jonction de plusieurs cours d'eau.

Celui dont le débit est le plus faible est appelé affluent, parfois, en cas de « doute », la continuité porte un nouveau nom, parfois le cours principal est considéré à tort comme affluent, c'est le cas de l'Yonne.

Dans ces conditions, au jour d'aujourd'hui, la Seine est donc un fleuve et l'Yonne une rivière.



Histoire de la Seine

La Seine prend sa source en Côte d'Or, à Source-Seine, commune issue de la fusion en 1969 de Saint-Germain-Source-Seine et de Blessey, à 446 mètres d'altitude.

Le domaine sur lequel jaillit cette source est propriété de la Ville de Paris depuis 1864. De son nom mythologique, la Seine se nomme Sequana.

Sequana, fille de Bacchus, dieu du vin, est la nymphe des sources de la Seine.



Les sources de la Seine et le premier pont (kilométrique) en l'honneur du Docteur Lamarche qui a longtemps entretenu cet endroit.

Alors que Sequana se promenait dans ce qui est maintenant la Normandie, elle fit la rencontre de Neptune, dieu de la mer.

Ce dernier séduit par sa beauté décida de l'enlever.

Sequana se mit à courir pour lui échapper, traversant de nombreuses contrées pour arriver jusqu'en Bourgogne.



Juste avant d'être rattrapée, elle appela son père Bacchus et son amie Cérès. C'est alors qu'une métamorphose se produisit, elle prit la forme d'une rivière qui se teinta d'une couleur émeraude pareille à ses yeux.

L'origine de l'hydronyme (nom des cours d'eau) de la Seine se dévoile au premier siècle avant notre ère sous le nom de Sequana.

A la même période, l'hydronyme est transcrit en grec (Secoana).

Ce nom retrouvé sur des inscriptions épigraphiques (inscriptions réalisées sur des matières non putrescibles comme la pierre ou le métal) n'évoluera pratiquement pas entre le I^{er} et le X^{ème} siècle : Sequana, Seqana, Secuana, Sygona, Sigona, Secona, Segona...



Hommage à Sequana

Les sources de la Seine ont été aménagées par les Lingons, un des plus anciens peuples gaulois à la fin de la Tène, soit vers l'an 50 avant notre ère.



Histoire de l'Yonne

Les sources de l'Yonne sont situées à 1 km 500 à l'Ouest du bourg de Glux en Glenne, au cœur de la forêt de « La Gravelle » dans le massif du Morvan, à 738 mètres d'altitude, sur un versant du Mont Preneley, ligne de partage des eaux séparant les bassins versants de la Seine et de la Loire.

Les remparts de Bibracte ne sont qu'à trois kilomètres en ligne droite des sources de l'Yonne.

La source se trouve dans une immense tourbière et ne se remarque pas au premier coup d'œil. Il s'agit en effet d'un pré gorgé d'eau dont l'écoulement forme rapidement un ruisseau qui était capable, au XIX^{ème} siècle, de transporter annuellement huit à dix mille décastères de bois (100 000 mètres cubes) depuis le « Port des Lamberts » (Actuel parking des sources sur la D300).



La source de l'Yonne

Icauna (ou Ica Onna) est la divinité primitive de la source.

Son nom antique nous serait connu par une dédicace faite à la Déesse Icauna et découverte à Auxerre au 2^{ème} siècle de notre ère : (Deae Icauni (Déesse Icauni), CIL (Corpus inscriptionum latinarum) XIII 2921).

L'inscription, aujourd'hui perdue, aurait été gravée sur un autel carré découvert en 1721 et réutilisé pour un mur de la ville d'Auxerre.

L'inscription se serait lu de la manière suivante (parties des mots effacées entre parenthèses) :

Aug (usto) sacr (um) deae Icauni T (itus) Tetricius African (us) d (e) s (uo) d (édit) d (edicavit).

Ce qui pourrait se traduire par :

« Sacré à Auguste, à la déesse Icauni , Titus Tetricus Africanus dédié et offert (cette stèle) à ses frais ».



Le nom d'Icauna aurait ensuite évolué en Ingauna au 6ème siècle, Iona au 9ème, Ycauna au 12ème puis Iuna et Yconiae au 13ème siècle

A Bibracte, un lieu de culte associé aux sources de l'Yonne et datant du début de la guerre des Gaules (58 avant JC) a été mis au jour au cours des années 1980 lors de fouilles dirigées par le Docteur Olivier.

Il se situe à cent mètres d'un col, là où se croisent quatre très vieux chemins.

Le rôle économique de l'Yonne était des plus important par l'approvisionnement de Paris en vins de Bourgogne et le transport de bois des forêts du Morvan.

Cette rivière et les îles qui la présentaient étaient propriétés de nombreux seigneurs.

Un immense commerce enrichissait ces derniers : Baux de pêche, exploitation des oseraies, ports de flottage, « péage » des trains de bois, gués, ponts, moulins etc.



Les parcours Seine / Yonne

La Seine ne rencontre que des affluents jusqu'à Marcilly-sur-Seine.
Là, le confluent Seine - Aube change la donne.

La Seine affiche un bassin versant de 4 000 km² et un débit de 33 m³/s contre un bassin versant de 4 700 km² et 41 m³/s pour l'Aube, c'est donc la Seine qui est affluent de l'Aube.
A partir de là, la Seine ne peut plus passer à Paris.

Au confluent Seine (Aube) - Yonne à Montereau-Fault-Yonne, la Seine (Aube) affiche un bassin versant de 10 000 km² et un débit de 80 m³/s alors que l'Yonne affiche un bassin versant de 10 300 km² et un débit de 93 m³/s.

Selon les règles de la confluence, c'est donc bien la Seine (Aube) qui est un affluent de l'Yonne.

L'Yonne traverse donc bien Paris et va se jeter dans la Manche entre Le Havre et Honfleur.

En vieux français, « Fault » signifie « fin » ou « cesser », en résumé « Montereau-Fault-Yonne » serait « la ville où l'Yonne prend fin ». Qu'il faudrait donc renommer en « Montereau-Fault-Aube »



Bon, on change les noms ?

L'erreur d'appréciation daterait des Romains et changer les dénominations nous apporterait une certaine pagaille...

Exemples :

« L'Aube prend sa source en Haute-Marne.

Elle se jette dans l'Yonne à Montereau-Fault-Aube, dans le département de l'Yonne-et-Marne.

C'est un des principaux affluents de l'Yonne. »

Déjà, là ça fait peur...

Continuons :

« L'Yonne est un fleuve qui prend sa source sur le Mont Prénéley, coule dans le Bassin parisien et arrose notamment Paris et Rouen.

Elle donne son nom aux départements qu'elle traverse : Yonne-Maritime, Yonne-et-Marne, Hauts-d'Yonne, Yonne-Saint-Denis. »

Vous souhaitez continuer ?

Les villes riveraines devraient aussi changer :

« Neuilly, Asnières, Epinay, Ivry, Vitry, Ablon... » pour ne citer que celles-là et dans la petite couronne, ne devraient plus être sur « Seine » mais sur « Yonne »

Et dans tout cela, la Seine n'apparaît plus, nulle part !

Et que dire de tout le reste...

OK ! On ne change rien...

D'ailleurs les Morvandiaux sont beaux joueurs, ils ont (presque) trouvé une excuse à la Seine qui aurait pu aller affronter l'Yonne à Montereau.



L'ancien canal de la Haute Seine à Barberey St Sulpice et son débouché à Marcilly
(Images Google Street View)



En effet, l'ancien canal de la Haute Seine emprunte un peu d'eau à celle-ci du côté de Barberey-St-Sulpice et la restitue dans l'Aube juste avant le confluent Seine-Aube.

Certes cela ne date pas des Romains et il n'est pas sûr qu'il restitue les 8m³ manquant, 1m³ tout au plus, d'autant qu'il s'agit maintenant d'un « ancien » canal, mais aller... Ce n'est tout de même pas juste...



Les crues de la Seine

Les plus anciennes crues connues remonteraient à 358 (relatée par l'empereur Julien) et à 582 (relatée par Grégoire de Tours) sans que nous n'en connaissions vraiment l'importance.

Généralement, les plus grandes crues ont lieu en janvier, une reprise moins importante est notée entre fin mars et fin avril.

Les périodes de crue sont habituellement plus rapides que les périodes de décrue.

A titre d'exemple, lors de la crue de 1910, en 15 jours, la Seine est passé de 2 mètres à 8,62 mètres à l'échelle d'Austerlitz, soit 45 cm par jour en moyenne.

En 24 heures, entre le 21 et le 22 janvier (8 heures), la hauteur est passée de 4,76m à 5,93 m soit 1,17 mètres.

C'est seulement le 31 mars que la Seine est revenue sous le seuil d'alerte de 3.20m à l'échelle d'Austerlitz.

Voir également :

- Dossier crue 1910 : <http://www.driee.ile-de-france.developpement-durable.gouv.fr/dossier-crue-1910-r185.html>

- Les communes sensibles d'Ile de France : http://carmen.developpement-durable.gouv.fr/18/FRH_TRI_PARI.map



Les crues de la Seine à Chatillon-sur-Seine,
même endroit, années 1955 et 2018.

(Blog de Christaldesaintmarc : <http://www.christaldesaintmarc.com>)



Les crues de l'Yonne

Le Morvan est généralement reconnu comme étant composé de « roches cristallines », dures et imperméables.

Autres particularités, une pluviométrie importante, une classification en moyenne montagne et les nombreux affluents actifs de l'Yonne ajoutés à un relief relativement pentu...

Le cocktail favorisant les crues est prêt !



Les conséquences des crues de l'Yonne à Sens

Depuis des lustres, l'Yonne est considérée comme « L'enfant terrible de la Seine », en fait « enfant terrible tout court ».



Les crues de l'Yonne à Montreuillon

Situé sur l'Yonne en limite Ouest du bassin icaunais, Montreuillon est le passage étroit et obligé des eaux du Haut-Morvan.

D'où que vienne la pluie, elle arrive dans l'Yonne.

Montreuillon était donc le siège de fréquentes inondations... Jusqu'à la construction du barrage de Pannecièrre. Hélas, il lui arrive d'être plein et là, il ne peut plus rien.



Les hauteurs à l'aqueduc de Montreuillon

Plutôt que de réécrire l'histoire, permettez-moi de vous renvoyer vers le site d'un spécialiste du lieu, Michel Partiot, Webmestre du site de Montreuillon (<http://www.montreuillon.eu>), dans lequel vous trouverez toutes les informations que vous pouvez espérer sur les crues de l'Yonne et plus encore, grâce aux innombrables explications et schémas qu'il vous propose.

A voir et à ne pas manquer, là :

<http://www.montreuillon.eu/fr/anx/environnement-crues.php>



Les prémices de mesures de protection de crues à Paris

- L'inspecteur Poirée en 1824, puis l'ingénieur Chanoine en 1840, préconisent l'établissement de grands réservoirs.
- En 1828-1831, les projets de canaux de Cordier envisagent la jonction de la Seine et de la Marne canalisée au « Port à l'Anglais » (Ivry-Val de Marne) et la dérivation de la Seine par le Sud de Paris.
- Eugène Belgrand, mets en évidence les bassins de la Champagne et du Morvan dans son atlas de la Seine mais reste toutefois prudent sur la taille des ouvrages à réaliser.
- Au lendemain de la crue de 1910, Aristide Briand met en place une commission qui sera présidée par Alfred Picard, Ingénieur des Ponts et Chaussées de 66 ans qui se contentera de faire rédiger des rapports par les différents services concernés.
- Les rapports les plus pragmatiques sont retenus qui conduisent, entre autres :
 - * à la reconstruction de ponts afin d'éliminer un certain nombre de piles,
 - * à la suppression d'obstacles au courant,
 - * à la suppression de l'estacade de l'Ile Saint Louis,
 - * à la construction du musoir amont sur l'Ile de la Cité,
 - * à la rectification de quais
 - * à la suppression de l'écluse et du barrage de la Monnaie
 - * ... etc...

(Sources : Rapport général Alfred Picard du 30 juin 1910, Rapport spécial M. Drogue du 14 mai 1910)



Les mesures de protection de crues

- **Le lac de Pannecière** et son barrage, ou « lac de Pannecière - Chaumard-sur-l'Yonne » est le premier des grands lacs « de Seine » à avoir été construit ; il fut inauguré en 1949.

Il est à la fois le seul lac de barrage et l'unique lac bourguignon à être géré par « Seine Grands Lacs ».

Il se situe à la confluence de l'Yonne et de l'Houssière, dans le département de la Nièvre, non loin de la ville de Château-Chinon. Avec ses 5,2 km² de superficie et ses 82,5 millions de m³ de capacité, il est le plus grand des grands lacs morvandiaux.

- **Le Lac du Der-Chantecoq**, ou « lac-réservoir Marne », (souvent abrégé en « lac du Der ») est le troisième lac construit par l'institution ; il est ainsi inauguré en 1974.

Il est situé en Champagne-Ardenne, à la limite des départements de la Marne et de la Haute-Marne.

En dérivation de la Marne et d'un de ses affluents, la Blaise, le lac doit son nom à la fois au pays du Der, région naturelle où il est implanté, et au village de Chantecoq qui fut détruit avec ceux de Champaubert-aux-Bois et Nuisement-aux-Bois, lors sa création.

Sa capacité nominale est de 350 millions de m³. Avec une superficie de 48 km², il est le plus grand lac artificiel d'Europe, en excluant les lacs de barrage.

Il est par ailleurs le plus grand lac artificiel de France, toutes catégories confondues.

- **Le Lac d'Orient**, ou « lac-réservoir Seine », est situé dans l'Aube, en Champagne-Ardenne, à une douzaine de kilomètres de Troyes.

Grâce à ses 23 km² de superficie et ses 205 millions de m³ de capacité normale, il est le troisième plus grand lac artificiel de France, après le lac du Der-Chantecoq et le lac de Serre-Ponçon et devant le lac de Sainte-Croix. Autrefois appelé « lac de Lusigny » ou encore « lac de la forêt d'Orient ».

Il fut construit pour réguler directement la Seine.

Il est mis en service en 1966, devenant ainsi le second grand lac de Seine.

De nos jours, le lac fait partie du parc naturel régional de la forêt d'Orient, forêt d'où provient son nom.



- Les lacs Amance et du Temple.

Le « lac-réservoir Aube » est en réalité composé de deux lacs reliés par un canal de jonction : le « lac Amance » et le « lac du Temple ».

Le premier tire son nom de la rivière qui le traverse et le second doit le sien aux Templiers, qui possédaient des terres dans la région.

Ils se situent eux aussi dans le département de l'Aube. Tandis que le lac Amance, à l'est, est dédié au motonautisme, le lac du Temple, à l'ouest, est quant à lui abandonné à la découverte de la nature.

Avec leur capacité normale de 170 hm³, une superficie totale de 23,2 km², ils pourraient, s'ils formaient un unique lac, être le troisième plus grand lac artificiel de France, au même niveau que le lac d'Orient; ils font également partie du parc naturel de la forêt d'Orient.

Ils furent mis en eau en 1990, ce qui fait d'eux les derniers lacs de Seine construits.

Malheureusement, depuis l'amont immédiat de Paris, la faible déclivité de la vallée de la Seine (en Île-de-France comme en Normandie), est à l'origine de ses multiples méandres, parfois très accentués.

Cette configuration ajoutée aux effets des marées a une influence sur près de 100 km (jusqu'au barrage de Poses) et contrarie fortement les mesures mises en place.

Dernier gros problème, lorsque les réservoirs sont pleins, obligation est faite de lâcher autant d'eau qu'il en rentre faute de mettre les ouvrages en péril...

L'ouvrage devient « transparent ».

En revanche en période d'étiage, ces lacs fournissent jusqu'à 60% du débit de la Seine...

Le projet de la Bassée

Un projet qui remonte aux années 1990.

Une zone inondable naturelle qui permettrait de retenir les eaux de la Seine pendant le passage d'une crue de l'Yonne. Un projet de stockage de 55 millions de m³ sur 2 300 hectares pour lequel nous venons tout juste de passer la phase de concertation (2013) et qui permettrait d'éviter les principaux dommages survenant à 6,20m à Austerlitz, (Pour mémoire, en janvier 2018 la crue n'a atteint que 5,50m mais des RER ont dû être fermés...) tout cela après que les résultats fournis par le site test seront estimés concluant et que le projet définitif sera achevé...

Il nous reste donc bien encore une quinzaine d'années à voir de l'eau couler sous les ponts...

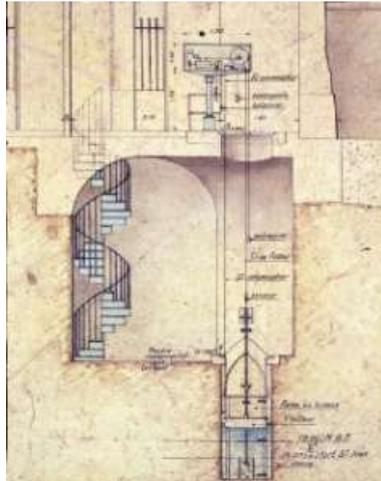
Et à côté...



Le niveau de la Seine sous surveillance permanente

Les caractéristiques hydrométriques de la Seine, sa hauteur et son débit, sont surveillées en permanence par le Service de Prévision des Crues « Seine Moyenne Yonne Loing » (Service de la Direction Régionale et Interdépartementale de l'Environnement et de l'Energie d'Ile-de-France - DRIEEIF).

La cote de la Seine est mesurée en permanence à l'échelle dite d'Austerlitz qui est située à proximité du pont du même nom. Le « zéro » de cette échelle a été fixé à 25,90 m NGF-IGN69 (NGF = Niveau Général de la France établi pour la France métropolitaine en 1969 et dont le zéro est déterminé par le marégraphe de Marseille).



Croquis du Marégraphe (Photo Marseille Tourisme)

Le service de voirie de la ville de Paris mesure également la cote de la Seine au moyen d'une sonde située au débouché en Seine du bassin de l'Arsenal.

La cote de la Seine est quotidiennement transmise aux services concernés (alors placés en situation de vigilance) dès que la hauteur de 2,50 m à l'échelle d'Austerlitz est atteinte ($2,50 + 25,90 = 28,40$ m NGF)



A quoi correspond la hauteur d'eau au Zouave du Pont de l'Alma ?

Les crues historiques de la Seine à Paris



Les cotes des crues et un peu d'humour...

Pour le bief de Paris la RN (Retenue Normale) est au niveau 0 (zéro) soit une altitude de 26,72 mètres suivant le nivellement NGF 69.

A l'échelle d'Austerlitz, en cote métrique, elle est à la cote de 0,82 mètres, le zéro de l'échelle étant fixé à 25,90 mètres NGF 69 suivant le Règlement Particulier de Police de Paris (pour un débit de 330 m³/s, pour mémoire, 2 400 m³/s en 1910)

Lorsque les hauteurs sont indiquées en mètres/NGF 69, il faut donc retrancher 25,90 m pour connaître la hauteur métrique réelle.

Exemple pour la crue de 1910 :

- Au Zouave : 8,62 mètres + 25,90 = 34,52 à l'échelle d'Austerlitz
- A l'échelle d'Austerlitz : 34,52 - 25,90 = 8,62 d'eau au Zouave

Enfin, normalement, car il semblerait que lors de sa remise en place, le Zouave l'aurait été avec une dizaine de centimètres... en plus ou en moins en hauteur... Plus personne ne sait... A tel point qu'il s'agirait peut-être même de 80cm, mais là c'est peut-être beaucoup.



Que sont devenus les copains du Zouave du Pont de l'Alma ?

Eh oui, il avait des copains...

Nous avons vu plus haut que le rapport « Picard » avait proposé quelques mesures qui ont été retenues.

Parmi elles « la reconstruction de ponts afin d'éliminer un certain nombre de piles ».



Le Zouave en danger sur l'ancien pont
(Image Internet)

Ce fut le cas du fameux Pont de l'Alma (du nom d'une célèbre bataille de Crimée) qui comportait initialement 2 piles.

Ce pont construit entre 1854 et 1856 est rapidement devenu trop étroit et fragile.

Il fut donc reconstruit... Mais bien après le rapport « Picard », entre 1970 et 1974, et pas pour des raisons de protection des crues...



Les 2 piles de l'ancien pont bien visibles et la destruction de l'ancien pont de l'Alma
(Images Internet)



Ce que l'on a probablement oublié, c'est que chacune des piles du pont initial était ornée de deux sculptures, 2 coté aval et 2 coté amont.

Un Zouave et un Grenadier sculptés par Georges Diebolt (coté amont), un Chasseur à pied et un Artilleur sculptés par Auguste Arnaud (coté aval), et représentant les régiments qui s'étaient illustrés lors de la guerre de Crimée.



Le Zouave, le Grenadier



Le Chasseur et l'Artilleur

Donc en 1910 il n'était pas le seul à avoir les épaules dans l'eau le Zouave... Ses copains aussi y étaient... Alors pourquoi lui ?

Il semble que, contrairement aux autres, le Zouave avait une particularité vestimentaire : jambières, guêtres, culotte bouffante, large ceinture et veste, qui attiraient l'œil et étaient de parfait repères, c'était lui que l'on regardait.



Pour cette raison, le nouveau pont ne comportant plus qu'une seule pile, seul le Zouave a été conservé, sur le côté amont, les autres ont été déplacés.

Peut-être y a-t-il une autre raison ? « Zouave » ne serait pas plus facile à prononcer ?

Le Chasseur à pied est visible depuis l'autoroute A4 (vers Paris) dans le bois de Vincennes, le Grenadier se trouve à Dijon près du lac « Kir » et Le Tirailleur a été remis à la ville de « La Fère » (Aisne), ancien siège de l'École Royale d'Artillerie.



Le pont de l'Alma aujourd'hui, vu côté aval



Et ce qu'il ne faut plus jamais voir...



Sources documentaires

- https://fr.wikipedia.org/wiki/Seine#cite_note-Hydro-3
- <https://education.toutcomment.com>
- <https://www.paris.fr/services-et-infos-pratiques/environnement-et-espaces-verts/nature-et-espaces-verts/la-seine-2406>
- <http://www.hicsum-hicmaneo.com/article-quel-est-le-fleuve-qui-traverse-paris-50968173.html>
- <http://www.histoire-sens-senonais-yonne.com>
- https://sites.google.com/site/vniaux/qui_est_roland_niaux2
- Rapport général Alfred Picard du 30 juin 1910
- Rapport spécial M. Drogue du 14 mai 1910
- Etude archéologique sur la Seine dans le Val-de-Marne du Paléolithique au haut Moyen Âge (Stéphane Ardouin, Djillali Hadjouis et Myriam Arroyo-Bishop)
- <http://www.VNF.fr>
- Thèses université de Lyon : <http://theses.univ-lyon2.fr>
- Site de Montreuil : www.montreuil.fr
- Blog de Christaldesaintmarc sur le Chatillonnais : <http://www.christaldesaintmarc.com>

